

---

### Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Mardi 19 mars 2019

18h15 Parc Jean Jaurès

(18h rassemblement devant la mairie)

Alain Espié, maire de Carmaux, et l'ensemble des associations d'anciens combattants, résistants et victimes de guerre invitent les carmausins à participer à la commémoration du 19 mars 1962 en mémoire des victimes de la guerre.

Le 19 mars est la date anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie en 1962. À l'occasion du 57<sup>ème</sup> anniversaire, le 19 mars 2019 est la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Programme :

18h : Rassemblement Place de la Libération

18h15 : Départ du cortège pour le parc Jean Jaurès

- Dépôt de gerbes au Monument aux Morts
- Allocution de monsieur le maire
- Message de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) lus par des collégiens
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Marseillaise
- Lâcher de pigeons par l'hirondelle carmausine



Cette journée sera un jour de célébration de la paix et surtout un hommage à tous ceux qui sont morts au combat.